



Transactions Immobilières

Agence de PONTARLIER

(+ secteur Morteau et Valdahon)

Honoraires sur transactions immobilières

Bien inférieur à 60 000 €	4 900 €
60 001 € à 120 000 €	9 %
120 001 € à 170 000 €	8 %
170 001 € à 250 000 €	7 %
250 001 € à 350 000 €	6 %
350 001 € à 490 000 €	5 %
Bien supérieur à 490 001 €	4 %

Barème IMMO 25 Pontarlier à compter du 10 juillet 2021

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf accord spécifique)

Montant des honoraires en TTC (TVA à 20%)

IMMOFRANCE - 9 rue Arthur Bourdin 25300 Pontarlier - 03.81.64.41.41 – contact@immo25.fr

RCS 841 160 179 Besançon - N° CPI 2501 2018 000 034 638 CCI du Doubs - N° RCP 120 137 405 MMA – N° GF 151165K GALIAN



Agences de Besançon et Montbéliard

(+ secteur Ornans et Baumes-les-Dames)

Honoraires sur transactions immobilières

Bien inférieur à 60 000 €	4 900 €
60 001 € à 90 000 €	9 %
90 001 € à 120 000 €	8 %
120 001 € à 170 000 €	7 %
170 001 € à 250 000 €	6 %
250 001 € à 350 000 €	5 %
Bien supérieur à 350 001 €	4 %

Barème IMMO 25 Besançon et Montbéliard à compter du 01 août 2019

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf accord spécifique)

Montant des honoraires en TTC (TVA à 20%)

IMMOFRANCE - 9 rue Arthur Bourdin 25300 Pontarlier - 03.81.64.41.41 – contact@immo25.fr

RCS 841 160 179 Besançon - N° CPI 2501 2018 000 034 638 CCI du Doubs - N° RCP 120 137 405 MMA – N° GF 151165K GALIAN



IMMOFRANCE

Transactions Immobilières

Honoraires sur transactions immobilières

Bien inférieur à 60 000 €	4 900 €
60 001 € à 90 000 €	9 %
90 001 € à 120 000 €	8 %
120 001 € à 170 000 €	7 %
170 001 € à 250 000 €	6 %
250 001 € à 350 000 €	5 %
Bien supérieur à 350 001 €	4 %

Barème AUTRES SECTEURS à compter du 01 août 2019

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf accord spécifique)

Montant des honoraires en TTC (TVA à 20%)



Honoraires sur transactions immobilières

Bien inférieur à 60 000 €	4 900 €
60 001 € à 90 000 €	9 %
90 001 € à 120 000 €	8 %
120 001 € à 150 000 €	7 %
150 001 € à 200 000 €	6 %
200 001 € à 600 000 €	5 %
Bien supérieur à 600 001 €	4 %

Barème IMMO 74 à compter du 20 septembre 2020

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf accord spécifique)

Montant des honoraires en TTC (TVA à 20%)

IMMOFRANCE - 9 rue Arthur Bourdin 25300 Pontarlier - 03.81.64.41.41 – contact@immo25.fr

RCS 841 160 179 Besançon - N° CPI 2501 2018 000 034 638 CCI du Doubs - N° RCP 120 137 405 MMA – N° GF 151165K GALIAN



Secteur Champagnole

Honoraires sur transactions immobilières

Bien inférieur à 100 000 €	4 900 €
100 001 € à 170 000 €	6 %
170 001 € à 220 000 €	5,5 %
220 001 € à 300 000 €	5 %
Bien supérieur à 300 001 €	4 %

Barème IMMO 39 à compter du 01 janvier 2021

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf accord spécifique)

Montant des honoraires en TTC (TVA à 20%)